

SESSION 2024

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

SECTION : GÉNIE INDUSTRIEL

Option : BOIS

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

Durée : 5 heures

Calculatrice autorisée selon les modalités de la circulaire du 17 juin 2021 publiée au BOEN du 29 juillet 2021.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	2100J	102	9312

Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFF	2100J	102	9312

Session 2024

Coefficient 2 – Durée 5 heures
Aucun document autorisé

Constitution du dossier

Dossier sujet	pages 2 à 5
Documents pédagogiques - DP	pages 6 à 35
Documents techniques - DT	pages 36 à 38

DOSSIER SUJET

Les réflexions pédagogiques doivent conduire à concevoir une séquence de formation relative aux enseignements professionnels de seconde pour la famille de métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement (FAM AMA) et du baccalauréat professionnel « Technicien de fabrication bois et matériaux associés » (TFBMA).

Les professeurs doivent proposer des activités concrètes afin que les élèves acquièrent des compétences professionnelles. Ils sont également confrontés à une exigence de planification, de définition et d'articulation de séquences d'enseignement logiques garantissant d'aborder tout ou partie du référentiel assigné. En plus de garantir la cohérence de l'enseignement, ce séquençage est aussi le point de départ de véritables mutualisations pédagogiques. Même si chaque enseignant reste libre de définir ses séquences et leurs contenus, la mutualisation des activités des élèves n'a de sens que si la relation référentiel/situations d'apprentissage/séquences est correctement décrite. C'est à partir de cette identification que d'autres professeurs pourront adapter une proposition à un nouveau contexte pour l'améliorer.

La séquence :

Une séquence est un ensemble continu ou discontinu de séances, articulées entre-elles dans le temps et organisées autour d'une ou plusieurs activités en vue d'atteindre un objectif professionnel.

La séance :

Une séance pédagogique est une période d'enseignement qui vise à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. L'ensemble des séances s'inscrit dans une séquence.

L'évaluation certificative :

Les évaluations certificatives sont des évaluations sommatives qui ne visent pas une régulation des apprentissages mais bien une reconnaissance institutionnelle des acquis en fin de formation. Au cours du cycle, les élèves vont avoir des évaluations formatives et sommatives qui vont l'aider à se préparer à cette certification de fin de cycle.

L'évaluation formative :

L'évaluation formative prend sa place en cours d'apprentissage. Elle permet à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations régulières portées par l'enseignant, afin de progresser.

L'évaluation sommative :

Une évaluation sommative est un outil d'appréciation du niveau d'acquisition des apprentissages. Elle survient, en général, au terme d'une séance ou d'une séquence d'enseignement et permet de vérifier le degré de maîtrise des compétences visées.

La remédiation :

La remédiation est un dispositif pédagogique qui consiste à fournir à l'apprenant de nouvelles activités d'apprentissage pour lui permettre de combler les lacunes diagnostiquées lors d'une évaluation formative ou sommative.

La co-intervention :

Articuler les enseignements généraux et les enseignements professionnels pour favoriser la réussite des élèves.

Le chef-d'œuvre :

Concerne tous les apprenants de CAP ou de baccalauréat professionnel, apprentis ou scolaires. C'est une réalisation, collective ou individuelle, qui leur permet d'exprimer des talents en lien avec leur futur métier, de montrer et de valoriser leurs compétences.

Données d'entrée

La première donnée est l'extrait du référentiel du diplôme du baccalauréat professionnel TFBMA détaillée dans le document **DP5**.

La deuxième donnée concerne l'offre de formation proposée par l'établissement concerné :

- une seconde famille de métiers AMA ;
- une section de baccalauréat professionnel TFBMA ;
- une section de baccalauréat professionnel Technicien menuisier agenceur (TMA) ;
- une section de baccalauréat professionnel Étude et réalisation d'agencement (ERA) ;
- une section de technicien supérieur Développement et réalisation bois (DRB) ;
- une section de technicien supérieur Étude et réalisation d'agencement (ERA).

La troisième donnée concerne le projet d'aménagement de la crèche d'un centre multi-accueil, support de tout ou partie des activités de formation dont des extraits sont proposés dans les documents techniques **DT1 à DT3**.

Ce projet concerne l'agencement du rez-de-chaussée d'une crèche à proximité de l'établissement scolaire. Le support technique développe la fabrication et la mise en œuvre de six meubles de rangement pour les salles d'activité.

La quatrième donnée spécifie la structure de la section de baccalauréat professionnel TFBMA et les conditions d'accueil des élèves pour les trois années de formation :

- des classes de 24 élèves répartis en deux groupes ;
- un lieu permettant aux élèves d'accéder à des ressources numériques, aux logiciels professionnels et de bureautique ainsi qu'à l'espace numérique de travail ;
- un accès « Wifi » est possible dans l'atelier, quatre tablettes sont à disposition ;
- deux tableaux blancs mobiles sont à disposition dans l'espace atelier ;
- une salle dédiée aux lancements des activités et aux apports théoriques se trouve à proximité de l'atelier et est disponible durant l'intégralité des plages horaires d'enseignement professionnel ;
- un plateau technique composé d'un parc machine complet nécessaire à la section TFBMA, de quatre zones d'établis (six établis/zone), d'une zone de stockage du bois et des panneaux, d'une zone de montage, d'une zone de finition intégrant une cabine sèche pour application de produits de finition et d'un magasin pour l'outillage électroportatif et les quincailleries.

Le travail demandé

1. LES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP).

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont obligatoires et font partie intégrante de la formation. Elles sont des occasions privilégiées de préciser le projet professionnel des élèves et sont un des facteurs déterminant de leur insertion professionnelle.

Question 1-1

- Indiquer l'intérêt et les objectifs pour l'élève d'effectuer des PFMP.

Question 1-2

En prenant appui sur les documents **DP1**, **DP2** et **DP3** :

- Identifier les acteurs et lister les points clés de la mise en place des PFMP.

Question 1-3

Les élèves de la classe de seconde FAM AMA vont effectuer leur deuxième PFMP, repérée sur **DP4**. Le rôle de l'équipe pédagogique est prépondérant dans ce cadre.

En prenant appui sur les documents **DP1**, **DP2**, **DP3** et **DP4** :

- lister les principales responsabilités des enseignants ;
- proposer un planning mettant en avant les activités proposées aux élèves en amont du début de la deuxième PFMP.

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP GÉNIE INDUSTRIEL BOIS	Session 2024
Épreuve disciplinaire appliquée	Page 3

Question 1-4

- Le professeur référent est responsable de trois élèves. Il veille à l'organisation de leur PFMP. Quelles sont les modalités administratives et de suivi ?

Question 1-5

Le Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) propose à l'équipe pédagogique de reconduire le planning de PFMP **DP4** pour la rentrée scolaire suivante.

- Expliquer l'intérêt du document **DP4**.
- Identifier les avantages et inconvénients concernant la planification proposée.
- Proposer si nécessaire un nouveau planning, justifier.

2. CONCEPTION D'UNE SÉQUENCE ET D'UNE SÉANCE DE FORMATION

Les professeurs de spécialité de la première TFBMA interviennent devant une classe de 24 élèves dont un élève est issu de seconde générale (dispositif « passerelle ») et un élève disposant d'un Projet d'accueil personnalisé (PAP, voir le document de l'élève **DP8**) et d'un Accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH).

Ces enseignants ont planifié leur organisation annuelle en s'appuyant sur le concept de séquence qui respecte les données suivantes :

- chaque séquence vise l'acquisition (découverte ou approfondissement) de compétences et connaissances précises et identifiées dans le référentiel ;
- chaque séquence correspond à un thème unique de travail, porteur de sens pour les élèves ;
- chaque séquence est planifiée sur deux à quatre semaines consécutives ou positionnées en amont/aval d'une PFMP afin d'exploiter des situations de travail complémentaires entre le lycée professionnel et l'entreprise ;
- chaque séquence donne lieu à une évaluation sommative, soit intégrée dans son déroulement, soit prévue au cours d'une séquence suivante.

Dans le cadre du « projet d'aménagement d'une crèche », la classe de première TFBMA a en charge la réalisation des portes des placards des trois salles d'activité. Afin de préparer cette fabrication, l'équipe enseignante de la classe doit planifier et organiser l'année scolaire.

Question 2-1

En prenant appui sur les documents **DP4**, **DP5** et **DP6** ainsi que les **DT1 à DT3** :

- lister les exploitations possibles de ce « projet d'aménagement d'une crèche » au sein de l'établissement ;
- proposer une organisation des séquences sur le premier semestre autour de ce « projet d'aménagement d'une crèche » ;

Question 2-2

Ce « projet d'aménagement d'une crèche » va permettre à l'équipe d'enseignement professionnel de préparer les élèves à l'acquisition des compétences suivantes : C 2.3 et C 2.4.

Concevoir et formaliser la séquence pédagogique associée à ces compétences, en lien avec le projet :

- détailler le déroulement temporel : durée(s), placement dans l'année ;
- expliciter la stratégie en détaillant les objectifs, les compétences, les savoirs-associés ;
- proposer les évaluations associées à cette séquence.

Question 2-3

Un des enseignants de spécialité travaille avec son collègue de mathématiques/sciences physiques dans le cadre de la co-intervention en classe de première TFBMA. Une des séances de la séquence précédente permet d'aborder la réalisation de la feuille de débit numérique. La réalisation de la feuille de débit manuscrite sera un prérequis.

En prenant appui sur les documents **DP4**, **DP5**, **DP6**, **DP7** et **DP8** ainsi que les **DT1 à DT3**, proposer :

- la fiche d'activités (fiche contrat) de la séance en détaillant la durée, les activités, le positionnement dans la séquence développée précédemment, les compétences et les compétences intermédiaires, les objectifs, les savoirs associés ;
- la fiche de déroulement faisant apparaître la stratégie didactique en prenant en compte les différents profils des élèves de la classe ;
- l'évaluation qui résulte de cette séance.

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP GÉNIE INDUSTRIEL BOIS	Session 2024
Épreuve disciplinaire appliquée	Page 4

3. L'ORIENTATION

Dans la voie professionnelle, les cycles de formation sont jalonnés par différentes étapes d'information à l'orientation. L'accompagnement est renforcé chaque année pour aider l'élève à élaborer progressivement son projet d'avenir. Il s'appuie sur un dialogue avec les élèves, les parents et les membres des équipes éducatives.

La transformation de la voie professionnelle renforce l'accompagnement proposé aux élèves pour leur permettre une plus grande liberté de choix, de mieux personnaliser les parcours et de valoriser toutes les modalités de formation initiale (scolaire et apprentissage).

La loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019 et permet aux régions de participer également à l'accompagnement à l'orientation en organisant l'information sur les métiers et les formations.

Les établissements scolaires sont le lieu principal du processus de l'orientation au plus près des aspirations et des besoins des élèves.

Question 3-1

En prenant appui sur les documents **DP6** et **DP9** :

- repérer les trois objectifs pédagogiques visés par l'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle.

Question 3-2

En prenant appui sur les documents **DP6** et **DP9** :

- lister les principaux personnels qui assurent le suivi et la coordination des différentes actions dédiées à l'orientation. Indiquer sur quel(s) créneau(x) horaire de l'emploi du temps il est possible d'aborder cette thématique ;
- proposer une progression en classe de terminale TFBMA, pour l'accompagnement à l'orientation jusqu'à la fin de la saisie des vœux de poursuite d'études sur Parcoursup.

Question 3-3

Le professeur en charge du suivi et de la coordination des différentes actions dédiées à l'orientation intervient dans une classe de terminale Bac Pro TFBMA de 24 élèves.

Cet enseignant organise une visite au salon de l'étudiant.

En prenant appui sur les documents **DP1**, **DP6** et **DP9** :

- expliquer l'objectif de cette visite ;
- préciser de façon détaillée quelles sont les différentes démarches que l'enseignant doit réaliser afin de préparer la visite ;
- proposer différentes activités que le professeur confiera à ses élèves en amont et au retour de la visite.

Porter une attention particulière à la présentation du document qui sera remis aux élèves qui doit définir les objectifs de la visite afin de faciliter leur mise en activité des élèves.

- Cibler les compétences professionnelles de l'enseignant qui sont mobilisées pour organiser cette visite.

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP1

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus.

Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à :

1. affirmer que **tous les personnels concourent à des objectifs communs** et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres ;
2. reconnaître **la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice ;
3. identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen :

« Ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ.

Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais **différentes mises en œuvre possibles d'une compétence** dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'École. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'École qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

Des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14)

Les professeurs acteurs du service public d'éducation	C1- Faire partager les valeurs de la République	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. - Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.
--	--	--

	<p>C2- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et du cadre réglementaire de l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. - Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation. <p>La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.</p>
<p>Les professeurs pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves</p>	<p>C3- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. - Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. - Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.
	<p>C4. Prendre en compte la diversité des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. - Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap. - Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.
	<p>C5- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif. - Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. - Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives. - Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.
	<p>C6- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. - Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. - Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. - Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Les professeurs pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves		<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. - Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. - Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. - Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.
	C7- Maîtriser la langue française à des fins de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. - Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.
	C8- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. - Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.
	C9- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	<ul style="list-style-type: none"> - Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs. - Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative. - Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet. - Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former
	C10- Coopérer au sein d'une Équipe.	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. - Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation. - Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.
	C11- Contribuer à l'action de la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation. - Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre. - Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs. - Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.
	C12- Coopérer avec les parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.

<p>Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative</p> <p>Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel. - Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.
	C13- Coopérer avec les partenaires de l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires. - Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux. - Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.
	C14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques. - Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques. - Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. - Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

EXTRAIT des Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage, ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques. - Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant. - Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.
P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. - Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite. - Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.
P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. - Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. - Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio- - Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées. - Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées (économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. - Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. - Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages. - Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. - Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques. - Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.
P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. - Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. - Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. - Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation. - Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes. - Incrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation

Les modalités pédagogiques de mise en œuvre des périodes de formation en milieu professionnel

(extrait du Bulletin officiel n°13 du 13 mars 2016)

L'organisation pédagogique des périodes de formation en milieu professionnel a pour objectif de valoriser les effets positifs de l'alternance sous statut scolaire.

Une formation professionnelle de qualité repose nécessairement sur les principes d'une alternance collaborative qui associe l'équipe éducative, le milieu professionnel et l'élève, et qui bénéficie de l'accompagnement des corps d'inspection.

L'organisation pédagogique des périodes de formation en milieu professionnel prend en compte l'accompagnement pédagogique de l'élève dans les différentes étapes de préparation, de déroulement et d'exploitation pédagogique de cette période ainsi que la qualité de la relation entre l'établissement et l'organisme d'accueil.

3.1 - LES RESPONSABILITES DE CHAQUE PARTIE PRENANTE A LA CONVENTION

Le/la chef(fe) d'établissement est responsable de l'organisation générale (recherche de lieux de formation, désignation des enseignants référents, conventionnement, etc.). Il/elle exerce une vigilance particulière sur tout risque de discrimination et veille au respect de la réglementation en vigueur. Il/elle présente au conseil d'administration le dispositif et la convention type. Le conseil d'administration détermine les modalités de suivi pédagogique assuré par les enseignants(e)s référent(e)s en tenant compte des propositions des équipes pédagogiques.

Les enseignant(e)s élaborent collectivement le projet pédagogique qui intègre la fonction et la place des périodes de formation en milieu professionnel et met en place, tout au long de la période, un suivi individualisé impliquant de veiller aux échanges d'informations entre l'organisme d'accueil et l'établissement et d'organiser avec celui-ci le temps de l'évaluation conjointe de l'élève.

Ce suivi pédagogique est réalisé par l'enseignant(e) référent(e) de l'élève désigné(e) pour chaque période de formation en entreprise. Toutefois, l'implication de tous les enseignant(e)s dans l'élaboration du projet pédagogique est essentielle.

En vertu de l'article D. 124-3 du code de l'éducation, un(e) enseignant(e) référent(e) ne peut pas être chargé(e) du suivi de plus de 16 élèves simultanément pour une même période de formation en milieu professionnel.

Toutefois, le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel prévoit une répartition de la charge d'encadrement des élèves entre les enseignant(e)s : « *Pendant les périodes en entreprise des élèves d'une division, chaque professeur de lycée professionnel enseignant dans cette division participe à l'encadrement pédagogique de ces élèves. La charge de cet encadrement est répartie entre les enseignants en tenant compte, notamment, du nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement qu'il dispense dans cette division.* » Chaque enseignant(e) est ainsi désigné(e) comme enseignant(e) référent(e) pour l'encadrement d'une partie des élèves de la division.

Cette disposition peut s'appliquer à l'ensemble des enseignant(e)s de la division, quel que soit leur statut, en prenant en compte la charge de suivi global de chacun(e).

L'élève doit être informé(e) des objectifs de chaque période, des modalités d'évaluation ainsi que des modalités quotidiennes de la vie dans l'organisme d'accueil (horaires, règles de sécurité, etc.). Il/elle se conforme au règlement intérieur du lieu de formation, applique les consignes de travail et respecte les règles de sécurité données par son tuteur.

Pour chaque période, l'élève évalue la qualité de l'accueil dont il/elle a bénéficié au sein de la structure, et transmet cette information à son établissement.

Le tuteur ou la tutrice joue un rôle essentiel pour la qualité de la formation en alternance.

En lien avec l'enseignant(e) référent(e), il/elle informe, notamment sur les règles de sécurité, suit, accompagne et conseille l'élève, et veille à sa bonne intégration. Il/elle confie à l'élève les activités définies dans la convention et participe à l'acquisition des compétences nécessaires à l'accomplissement de celles-ci. Le tuteur ou la tutrice instaure avec l'enseignant(e) référent(e) le dialogue nécessaire au suivi de l'élève et lui signale les difficultés susceptibles de mettre en échec le bon déroulement de la période : retards, absences, attitudes passives, comportements inappropriés. Il/elle apporte à l'élève l'aide nécessaire à la valorisation de la période (rapport de stage, documents non confidentiels, interview...). Il/elle répond aux sollicitations de l'enseignant(e) référent(e) sur le déroulement de la période.

Il/elle participe, conjointement avec l'enseignant(e) référent(e), en présence de l'élève, à son évaluation formative. Il/elle réunit, le cas échéant, les conditions matérielles nécessaires à la situation d'évaluation certificative à laquelle il/elle participe.

Réforme des lycées professionnels, mesure 1 : la gratification des périodes de stage

(Infographie de juin 2023 destinée aux collégiens)



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Futurs lycéens professionnels ?

Vous vous apprêtez à intégrer un lycée professionnel où tout est mis en œuvre **pour vous amener vers la réussite.**

Grâce à la réforme des lycées professionnels

- ⊕ Dès l'année prochaine, en seconde professionnelle ou en 1^{re} année de CAP
 - **Vos semaines de stage seront gratifiées à hauteur de 50 € par semaine**, soit 300 € au total sur l'année.
Jusqu'à 2 100 € de gratifications de stage pour 3 ans de scolarité
 - **Le bureau des entreprises du lycée** vous soutiendra dans vos recherches de stage et d'alternance, y compris à l'étranger.
Un appui pour construire votre réseau professionnel dès la 1^{re} année

- ⊕ Quand vous serez en terminale professionnelle
 - Une année sur mesure selon votre projet

**Bienvenue dans le nouveau lycée pro,
un choix d'avenir pour les jeunes
et les entreprises !**

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP5

EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

*Baccalauréat professionnel Technicien de Fabrication Bois et Matériaux Associés
(TFBMA)*

Présentation des capacités générales et des compétences

CAPACITÉS	COMPÉTENCES
S'INFORMER, ANALYSER	C1
	C1.1 Analyser, étudier les données de définition
	C1.2 Analyser les données opératoires
	C1.3 Analyser les données de gestion
TRAITER, DÉCIDER	C1.4 Émettre des propositions d'amélioration
	C2
	C2.1 Établir le processus de production
	C2.2 Établir un mode opératoire
	C2.3 Établir des documents de fabrication
	C2.4 Établir les quantitatifs de matériaux et composants
METTRE EN ŒUVRE	C2.5 Élaborer un programme avec un logiciel de FAO
	C2.6 Choisir et prérégler des outils, des appareillages
	C3
	C3.1 Mettre en œuvre un moyen de fabrication
	C3.2 Mettre en œuvre un moyen de montage
	C3.3 Mettre en œuvre des moyens de finition
MAINTENIR	C3.4 Mettre en œuvre des procédures de contrôle
	C3.5 Assurer le suivi de la fabrication
	C3.6 Mettre en œuvre un moyen de conditionnement
	C4
COMMUNIQUER	C4.1 Contribuer à assurer la sécurité des personnes
	C4.2 Contribuer à assurer la sûreté de fonctionnement d'un système de production
	C4.3 Effectuer la maintenance préventive
	C4.4 Maintenir en état les outils de coupe
C5	C5.1 Mettre en œuvre les technologies de l'information et de la communication
	C5.2 Encadrer une équipe sur un îlot de production
	C5.3 Émettre des avis, des propositions

C2 – Traiter, décider

C2.1 Établir le processus de production

	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	Recenser les étapes et les contraintes de production. Choisir un matériel en fonction des taux de charge.	Les dessins. Les moyens de production capables sont proposés. Les données de gestion de production. Les documents techniques des matériels.	L'enchaînement des étapes est rationnel. Le matériel retenu respecte les données de la planification.

C2.2 Établir un mode opératoire

	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	Établir le mode opératoire : de montage, de contrôle, de finition, de conditionnement. Définir , pour chaque mode opératoire, la nature, l'ordre chronologique des opérations, et les moyens matériels. Définir les moyens humains.	La documentation technique relative aux moyens de production, aux matériels, aux produits... Les matériels, les moyens de production, les produits... Le potentiel humain.	Le mode opératoire défini est conforme au besoin et respecte les données de production. La chronologie des opérations et les moyens associés permettent la réalisation. Les moyens humains sont affectés en fonction des charges et compétences.

C2.3 Établir des documents de fabrication

	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	Établir une gamme d'usinage, une planification, un contrat de phase... Élaborer une fiche de débit. Proposer des solutions pour optimiser les coûts, les processus, le rendement matière...	Les étapes de la production. Un processus de production. Les machines outils. Les documents techniques des matériels. La base de données des temps de réglage et d'usinage.	La chronologie des phases, sous phases, opérations est respectée. La planification obtenue est cohérente avec les charges et les capacités. Les solutions proposées permettent l'optimisation par rapport aux moyens de production.

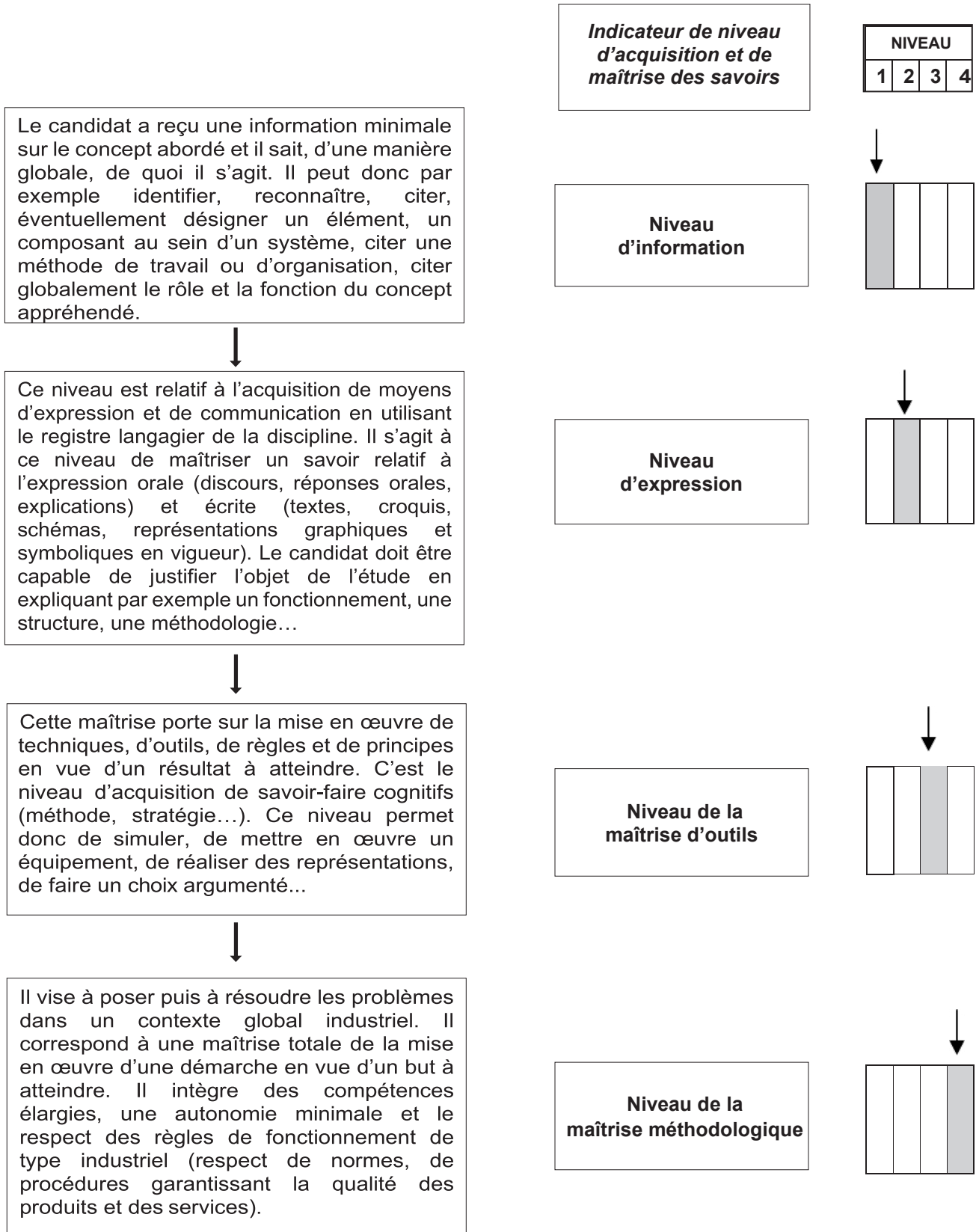
C2.4 Établir les quantitatifs de matériaux et composants

	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
	<p>Lister et quantifier les matériaux, composants, accessoires.</p> <p>Regrouper les composants par famille, processus, formes, matériaux...</p> <p>Optimiser le rendement matière en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none">- des dimensions commerciales,- de l'état des stocks,- de l'approvisionnement. <p>Renseigner le document de suivi de fabrication :</p> <ul style="list-style-type: none">- les quantités matières,- les consommables,- les temps passés.	<p>Le dossier technique.</p> <p>Les documents techniques. Les quantitatifs.</p> <p>La fiche technique de produits, matériaux, composants.</p> <p>La fiche de stock.</p> <p>Un logiciel d'optimisation.</p> <p>La fiche suiveuse à compléter.</p>	<p>Les quantitatifs sont exacts et permettent le lancement de la fabrication.</p> <p>Le regroupement est compatible avec les contraintes de production.</p> <p>L'optimisation prend en compte les critères économiques, les stocks...</p> <p>Les informations de suivi sont conformes à l'état des encours.</p>

Mise en relation des tâches du référentiel d'activités professionnelles et des compétences du référentiel de certification

	C1.1 Analyser, étudier les données de définition	C1.2 Analyser les données opératoires	C1.3 Analyser les données de gestion	C1.4 Émettre des propositions d' amélioration	C2.1 Établir le processus de production	C2.2 Établir un mode opératoire	C2.3 Établir des documents de fabrication	C2.4 Établir les quantitatifs de matériaux et composants	C2.5 Élaborer un programme avec un logiciel de FAO	C2.6 Choisir et prérégler des outils, des appareillages	C3.1 Mettre en œuvre un moyen de fabrication	C3.2 Mettre en œuvre un moyen de montage	C3.3 Mettre en œuvre des moyens de finition	C3.4 Mettre en œuvre des procédures de contrôle	C3.5 Assurer le suivi de la fabrication	C3.6 Mettre en œuvre un moyen de conditionnement	C4.1 Contribuer à assurer la sécurité des personnes	C4.2 Contribuer à assurer la sûreté de fonctionnement...	C4.3 Effectuer la maintenance préventive	C4.4 Maintenir en état les outils de coupe	C5.1 Mettre en œuvre les technologies de l' information...	C5.2 Encadrer une équipe sur un îlot de production	C5.3 Émettre des avis, des propositions		
Préparation	1. Étude/Analyse																								
	T1 – Lire des documents de définition...																								
	T2 – Prendre en compte les données de gestion																								
	T3 – Analyser les documents techniques de fabrication																								
	T4 – Générer un programme d'usinage...																								
	2. Réception																								
	T1 – Vérifier la nature, la composition, la qualité																								
	T2 – Vérifier les spécifications géométriques...																								
	T3 – Vérifier les quantités																								
	3. Organisation																								
	T1 – Gérer les charges des postes de travail																								
	T2 – Organiser les flux matières sur un îlot																								
	T3 – Affecter les moyens humains...																								
	T4 – Préparer le poste de travail...																								
	T5 – Réaliser et/ou installer les montages d'usinage...																								
	T6 – Vérifier, valider le programme...																								
	T7 – Assurer la sécurité et l'ergonomie...																								
Fabrication	1. Réglage																								
	T1 – Régler et monter les outils ou porte-outils																								
	T2 – Régler la machine																								
	T3 – Régler les montages d'usinage																								
	T4 – Mettre le poste en sécurité																								
	T5 – Régler les systèmes d'approvisionnement...																								
	2. Réalisation																								
	T1 – Conduire les opérations d'usinage																								
	T2 – Assembler et monter des éléments...																								
	T3 – Réaliser les opérations courantes de finition																								
T4 – Conditionner les ouvrages à plats ou en volume																									
Suivi et contrôle	1. Contrôle																								
	T1 – Appliquer les procédures de contrôle																								
	T2 – Vérifier la qualité																								
	T3 – Décider de l'acceptation du produit...																								
	T4 – Vérifier les quantités																								
	T5 – Contrôler le respect de la planification																								
	2. Suivi/Ajustement																								
	T1 – Mesurer les écarts par rapport au prévisionnel																								
	T2 – Consigner les résultats obtenus																								
	T3 – Compléter les documents de suivi																								
	T4 – Proposer des mesures d'ajustement																								
	3. Améliorations																								
	T1 – Proposer des solutions sur le(s) procédé(s)...																								
T2 – Émettre des avis sur l'amélioration des matériels...																									
T3 – Proposer d'améliorer les postes et les conditions...																									
Maintenance	1. mise en sécurité du poste ou de l'îlot (consignation)																								
	T1 – Couper ou neutraliser les énergies...																								
	T2 – Condamner la machinerie/l'installation pour ...																								
	T3 – Vérifier la mise en sécurité complète avant intervention																								
	2- Entretien des matériels																								
	T1 – Rendre accessibles les organes/les équipements																								
	T2 – Contrôler les états																								
	T3 – Remplacer les organes, les outils																								
	T4 – Contrôler, déconsigner, faire les essais																								
	3. Organisation de la maintenance																								
	T1 – Programmer les interventions de maintenance...																								
	T2 – Ajuster les opérations de maintenance																								
	4. Compte-rendu																								
T3 – Consigner et transmettre les observations...																									
T4 – Proposer des solutions de remédiation, d'amélioration																									

Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs



Mise en relation des compétences et des savoirs technologiques associés

Compétences		Savoirs technologiques associés									
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10
C1	C1.1 Analyser, étudier les données de définition	X								X	
	C1.2 Analyser les données opératoires		X	X	X	X		X		X	
	C1.3 Analyser les données de gestion		X	X		X	X			X	
	C1.4 Émettre des propositions d'amélioration	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
C2	C2.1 Établir le processus de production	X	X	X		X	X	X		X	
	C2.2 Établir un mode opératoire		X	X	X	X				X	
	C2.3 Établir des documents de fabrication		X	X	X	X	X	X	X	X	
	C2.4 Établir les quantitatifs de matériaux et composants	X	X							X	
	C2.5 Élaborer un programme avec un logiciel de FAO		X	X	X	X		X	X	X	
	C2.6 Choisir et prérégler des outils, des appareillages		X	X	X	X		X	X	X	X
C3	C3.1 Mettre en œuvre un moyen de fabrication	X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C3.2 Mettre en œuvre un moyen de montage	X	X		X	X	X	X	X	X	
	C3.3 Mettre en œuvre des moyens de finition		X		X				X	X	
	C3.4 Mettre en œuvre des procédures de contrôle		X		X				X	X	
	C3.5 Assurer le suivi de la fabrication		X			X	X		X	X	
	C3.6 Mettre en œuvre un moyen de conditionnement	X	X			X	X	X	X	X	
C4	C4.1 Contribuer à assurer la sécurité des personnes		X		X	X		X		X	
	C4.2 Contribuer à assurer la sûreté de fonctionnement d'un système de production		X		X	X		X	X	X	X
	C4.3 Effectuer la maintenance préventive		X					X		X	X
	C4.4 Maintenir en état les outils de coupe			X	X				X		X
C5	C5.1 Mettre en œuvre les technologies de l'information et de la communication									X	
	C5.2 Encadrer une équipe sur un îlot de production									X	
	C5.3 Émettre des avis, des propositions	X	X	X	X	X	X	X	X	X	

Les savoirs technologiques associés

Connaissances		Niveaux			
		1	2	3	4
S1 CONSTRUCTION : ANALYSE DES PRODUITS					
S1.1 DÉMARCHE DE PRODUCTION INDUSTRIELLE					
	S1.11 Démarche de production industrielle Concept Familles de pièces Organisation des moyens de production (poste, îlot, chaîne...) S1.12 Relation entre la définition du produit et les contraintes de production Au niveau du matériau Des formes (dimensions, surfaces, volumes) Des liaisons (assemblages permanents, mobiles, démontables) Des tolérances (dimensionnelles, géométriques)				
S1.2 LES SYSTÈMES DE REPRÉSENTATION					
	S1.21 Modes de représentation Modèle numérique Image 3D Perspective, éclaté Croquis et schéma Mise en plan Conventions de représentation S1.22 Définition du produit : dessin de définition Spécifications dimensionnelles et tolérances (chaîne de cotes) Spécifications géométriques et tolérances État de surface S1.23 Analyse fonctionnelle Caractérisation des composants Caractérisation des liaisons (permanentes, mobiles, démontables)				
S1.3 MODÉLISATION DES LIAISONS ET DES ACTIONS MÉCANIQUES					
	S1.31 Modélisation des liaisons Identification des liaisons mécaniques Mouvements (translation, rotation, hélicoïdal) Degré de liberté Schématisation normalisée des liaisons S1.32 Actions mécaniques Actions mécaniques s'exerçant sur un solide Actions de contact Actions à distance Modèle vectoriel (vecteur force et vecteur moment)				
S1.4 STATIQUE DU SOLIDE					
	Isolement d'un solide Bilan des actions mécaniques extérieures Principe fondamental de la statique Applications : équilibre d'un corps soumis à 2 ou 3 actions mécaniques coplanaires sans frottement Résolution graphique (forces concourantes) Résolution analytique (forces parallèles)				
S1.5 RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX					
	Caractéristiques mécaniques d'un matériau Essais mécaniques Résistance à la rupture Limite élastique Résistance pratique, coefficient de sécurité Module d'élasticité longitudinal Hypothèses de la RDM Homogénéité, isotropie Notion de poutre Différentes sollicitations Traction, compression Cisaillement Flexion simple Justification d'une solution à partir d'un logiciel ou d'un formulaire concernant : Les caractéristiques d'une section : <ul style="list-style-type: none"> • centre de gravité • moment quadratique Les conditions de résistance Les conditions de déformation (flexion uniquement)				
S1.6 LES MATÉRIAUX					
	S1.61 Classification et normalisation Du matériaux bois et dérivés Des produits de collage Des produits de finitions (teintes, vernis, lasures, laques) Des déchets (déchets industriels banaux, déchets industriels spéciaux) S1.62 Domaines d'emploi Caractéristiques physiques et mécaniques Performances écologiques (respect de l'environnement et du développement durable) Domaines et limites d'emploi en fonction des contraintes liées à la santé et à la sécurité au travail (voir S7) Identification et traitement des déchets (tri sélectif, procédures, contrôles)				
S2 SYSTÈMES DE FABRICATION, DE MANUTENTION, DE MONTAGE, DE FINITION ET DE CONDITIONNEMENT		1	2	3	4
S2.1 SYSTÈME DE FABRICATION ET DE FINITION					

<p>FABRICATION ET FINITION</p> <p>S2.11 Tendances et évolutions Historique de l'évolution du travail : automatisation, productivité, flexibilité, qualité Moyens et systèmes d'usinage, typologie : machines outils à positionnement ou commande numérique, centres d'usinage</p> <p>S2.12 Cinématique des systèmes, référentiels Mouvements de génération disponibles par rapport au bâti Référentiel normalisé des axes...</p> <p>S2.13 Caractéristiques techniques des machines outils Architecture d'un système Partie commande : composants, automate, interface Partie opérative : types d'actionneurs, types de tâches associées Dialogue opérateur Dialogue machine : <ul style="list-style-type: none"> • types de capteurs et informations associées • contrôle d'exécution d'une tâche • contrôle d'état physique, mesure force, puissance • contrôle d'identification, de présence, de localisation </p> <p>Étude de fonctionnement du système : grafcet, Gemma Caractéristiques géométriques et dimensionnelles : Course, volume de travail Position du volume par rapport au référentiel machine Caractéristiques cinématiques: Nombre d'axes numérisés : axes principaux, axes additionnels Typologie des interpolations : point par point, paraxiale, contournage Gamme et variation de vitesse Caractéristiques techniques: Technologie des axes : guidage, entraînement, mesure Notion de chaîne cinématique, transmission de mouvements Qualité, précision du produit fabriqué Gestion des pièces et des outils, magasins, changeurs d'outils Caractéristiques de communication: Relation système/environnement, nature des liaisons Relation système/opérateur, type de langage Caractéristiques économiques, coût de maintenance, de revient</p>			
<p>FABRICATION</p> <p>S2.14 Géométrie et cinématique des outils Éléments géométriques des outils Surfaces générées associées aux outils et aux systèmes, mouvement de coupe, d'avance, combinaison de mouvements, relation par rapport à la nature des surfaces générées Position des surfaces générées par rapport aux référentiels machines Typologie des travaux associés aux outils et aux machines FINITION</p> <p>S2.15 Traitement des surfaces Surfaces traitées associées aux systèmes d'avance, combinaison de mouvements (manipulation, transfert), relation par rapport à la nature des surfaces traitées Position des surfaces traitées par rapport aux référentiels machines Condition de mise en œuvre des produits en adéquation avec le matériel</p>			
S2.2 SYSTÈMES DE MANUTENTION			
<p>S2.21 Tendances et évolutions <ul style="list-style-type: none"> – Facteurs principaux d'évolution – Moyens et systèmes de montage : conventionnel et spécifique </p> <p>S2.22 Cinématique des systèmes, référentiels <ul style="list-style-type: none"> – Mouvements disponibles par rapport au bâti – Référentiel normalisé des axes </p> <p>S2.23 Caractéristiques techniques des moyens de manutention <ul style="list-style-type: none"> – Caractéristiques géométriques et dimensionnelles : Course, volume de travail </p> <p>Position du volume par rapport au référentiel machine <ul style="list-style-type: none"> – Caractéristiques cinématiques Nombre d'axes </p> <p>Gamme et variation de vitesse, de pression <ul style="list-style-type: none"> – Caractéristiques techniques </p> <p>Technologie des axes : guidage, entraînement, mesure Notion de chaîne cinématique, transmission de mouvements Qualité, précision du déplacement/positionnement <ul style="list-style-type: none"> – Caractéristiques de communication </p> <p>Relation système/environnement, nature des liaisons Relation système/opérateur <ul style="list-style-type: none"> – Caractéristiques économiques, coût de maintenance, de revient </p>			
S2.3 SYSTÈME DE MONTAGE			

	<p>S2.31 Tendance et évolution</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facteurs principaux d'évolution - Moyens et systèmes de montage : conventionnel et spécifique <p>S2.32 Cinématique des systèmes, référentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mouvements disponibles par rapport au bâti - Référentiel normalisé des axes <p>S2.33 Caractéristiques techniques des systèmes de montage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques géométriques et dimensionnelles : Course, volume de travail <p>Position du volume par rapport au référentiel machine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques cinématiques Nombre d'axes <p>Gamme et variation de vitesse, de pression</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques techniques <p>Technologie des axes : guidage, entraînement, mesure Notion de chaîne cinématique, transmission de mouvements Qualité, précision du produit assemblé</p> <p>Gestion des pièces approvisionnées et des produits finis (organisation du poste)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques de communication <p>Relation système/environnement, nature des liaisons Relation système/opérateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques économiques, coût de maintenance, de revient 				
S2.4 SYSTÈME DE CONDITIONNEMENT					
	<p>S2.41 Tendance et évolution</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facteurs principaux d'évolution - Moyens et systèmes de conditionnement <p>S2.42 Cinématique des systèmes, référentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mouvements disponibles par rapport au bâti - Référentiel normalisé des axes <p>S2.43 Caractéristiques techniques des machines de conditionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques géométriques et dimensionnelles : Course, volume de travail <p>Position du volume par rapport au référentiel machine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques cinématiques Nombre d'axes <p>Gamme et variation de vitesse, de pression</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques techniques <p>Technologie des axes : guidage, entraînement, mesure Notion de chaîne cinématique, transmission de mouvements Qualité du produit conditionnement</p> <p>Gestion des pièces approvisionnées et des produits finis (organisation du poste)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques de communication <p>Relation système/environnement, nature des liaisons Relation système/opérateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques économiques, coût de maintenance, de revient <p>S2.44 Types de conditionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conditionnement à plat - Conditionnement en volume - Notice, protection des ouvrages, transport 				
S3 AGENCEMENT ET GESTION DES OUTILS ET APPAREILLAGES					
S3.1 AGENCEMENT ET GESTION DES OUTILS DE COUPE					
	<p>S3.12 Gestion interne des outils de coupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liaison outil/machine : caractéristiques des porte-outils et liaisons mécaniques - Magasin(s) d'outils, broche universelle, broche escamotable : changement d'outils 				

	Optimisation des temps de changement d'outil (temps masqué...)				
	S3.13 Gestion externe des outils de coupe				
	Cotes de référence outil ; détermination des jauges d'outil, utilisation d'outil de mesurage (banc de mesure...)				
	Fichiers outils, création de modèles numériques (FAO), tenue des fichiers				
	Stockage et transfert des données outils (outils ou agencement d'outil)				
	Agencement et préparation des outils. Mise en position outil/porte-outil				
	Diagnostic de l'état des outils (état de coupe, aspect général...)				
	Durée de vie et détermination des données de remplacement				
S 3.2 AGENCEMENT ET GESTION DES APPAREILLAGES					
	S3.21 Concept des porte-pièces				
	– Principes de construction des porte-pièces				
	– Mise en position isostatique (isostatisme)				
	– Maintien en position des pièces, porte-pièces (techniques d'ablocage)				
	– Références de positionnement et localisation de pièce (origine pièce)				
	– Standardisation, constance des localisations				
	– Détrompeur pour mise en position				
	S3.22 Gestion des porte-pièces				
	– Codification, standardisation				
	– Gestion des stockages				
S4 COUPE DES MATÉRIAUX					
S4.1 OUTILS DE COUPE					
	S4.11 Technologie des outils de coupe				
	– Typologie (morphologie : outils à alésage, à queue...)				
	– Classification et normes :				
	Liaison éléments de coupe/corps d'outil (fixe ou démontable) Caractéristiques de la partie active (géométrie, disposition, nombre d'arêtes) Outils à avance manuelle (MAN) et mécanique (MEC)				
	Nature et nuance des éléments de coupe				
	– Tendances et évolution				
	S4.12 Géométrie de la coupe				
	Caractéristique géométrique : angles caractéristiques				
	Influence des caractéristiques géométriques sur la coupe :				
	• Tenue de coupe				
	• État de surface				
	S4.12 Cinématique de la coupe				
	– Caractéristiques cinématiques :				
	Vitesse de coupe et fréquence de rotation Vitesse d'avance				
	Copeau de moindre usure				
	– Choix des caractéristiques cinématiques :				
	Critères fonctionnels, techniques et économiques				
	– Durée de vie de l'outil (facteurs influents)				
	S4.13 Optimisation des choix des outils et des conditions de coupe				
	– Optimisation technico-économique				
	– Critère d'optimisation :				
	Coût de revient, temps de production Charge des moyens de production...				
S5 ORGANISATION ET PRÉPARATION DE LA FABRICATION					
S5.1 ORGANISATION					
	S5.11 Définition et relation (niveaux d'organisation)				
	– Processus				
	Enchaînement des étapes d'une production Tâches associées aux étapes				
	– Procédé				
	Mise en œuvre des moyens associés à une technique permettant l'exécution d'une tâche				
	– Procédure				
	Les moyens de production associés				
	Chronologie des opérations associées aux procédés				
	S5.12 Définition de la chronologie des étapes				
	– Contraintes				
	D'antériorités				
	Nature et organisation des moyens Qualité				
	Écoulement des flux				
	S5.13 Optimisation de l'organisation				
	Productivité : minimisation du nombre d'étapes localisation des manutentions, temps, coût, délai				
	Technologie de groupe (famille de pièces, de processus...)				
	Étude des temps (principaux types de temps liés à la fabrication) Représentation graphique des temps sur un poste (<i>par exemple</i> , simogramme)				
S5.2 PRÉPARATION					

	S5.21 Choix et justification d'un procédé Mode d'approvisionnement et de stockage Choix des référentiels géométriques Nature des opérations S5.22 Concept de chaîne numérique Caractéristiques Outils numériques (logiciels DAO, FAO) S5.23 Outils d'aide à la programmation (logiciel FAO) Circuit d'usinage Choix des référentiels de programmation Choix des origines Génération de programme				
S6 GESTION DE LA PRODUCTION		1	2	3	4
S6.1 APPROCHE ET DÉFINITION					
	S6.11 Objectif et évolution Définition et objectif de la gestion Méthodes de gestion (flux tiré, flux poussé...) GPAO S6.12 Coûts de production Éléments du coût de revient Éléments de détermination d'un taux horaire S6.13 Méthodes de gestion des stocks Nécessité et contraintes Méthode de réapprovisionnement				
S6.2 ORDONNANCEMENT					
	S6.21 Charges et capacités Organisation des charges (flux, goulet d'étranglement...) Capacité et taux de charge Détermination des temps S6.22 Jalonnement et délais Diagramme d'ordonnancement Technique de jalonnement (au plus tard, au plus tôt) Durée du cycle, délais S6.23 Suivi et ajustement Techniques de suivi des en-cours Méthodes et moyens d'ajustement				
S6.3 OPTIMISATION DE LA PRODUCTION					
	S6.31 Techniques d'amélioration Optimisation des temps de changement série (SMED...) Optimisation dans l'organisation des postes (5S...)				
S7 LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL		1	2	3	4
S7.1 LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES					
	S7.11 Définitions – Accidents du travail, maladies professionnelles, troubles musculosquelettiques S7.12 Typologie des accidents du travail et des maladies professionnelles – Accidents du travail sur le lieu de travail – Risque routier lié aux déplacements – Maladies professionnelles (TMS, risques spécifiques) S7.13 Données statistiques générales – Données comparatives principales en France – Données pour la branche professionnelle – Notion de coût des accidents du travail, coût direct et indirect				
S7.2 LES PRINCIPES GÉNÉRAUX					
	S7.21 Base réglementaire – La directive 89/391 CEE – Obligation des employeurs – Principes généraux de prévention : EvRP et document unique Formation à la sécurité – Obligation des travailleurs S7.22 Les acteurs – Les missions générales des acteurs de la prévention : Organismes et acteurs externes : INRS, CRAM, IPRP, ARACT... – Les acteurs internes dans l'entreprise : chef d'entreprise, animateur sécurité, délégué du personnel, CHSCT				
S7.3 LA SÉCURITÉ					
	S7.31 Analyse des risques et prévention · Identification des risques : méthode d'analyse a priori, utilisation de check-list, grafcet, analyse fonctionnelle · Analyse d'accident, incident : méthode d'analyse a posteriori : arbre des causes, diagramme causes effets... · Choix et hiérarchie des mesures de prévention (norme européenne CE EN 292) · Prévention intégrée/prévention intrinsèque, prévention au niveau de la préparation, de la production, de la maintenance · Protection collective (carters, barrières, détecteurs...) · Protection individuelle (EPI : équipements de protection individuelle)				

	<p>S7.32 Intégration de la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau du poste de travail <p>Instructions permanentes de sécurité (IPS) Accès aux arrêts d'urgence Limitation des risques liés aux énergies électriques, hydrauliques, pneumatiques, mécaniques Agencement du poste et de la gestion des outillages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau des modes opératoires et des procédures Formalisation, connaissance et maîtrise des procédures <p>Mise en relation de l'environnement technique et des conditions opératoires avec les risques Prise en compte des contraintes de production : cadences, charges, vitesses...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau de la mise en œuvre des moyens de production Contrôle des protocoles <p>Vérification de validité systématique, test, essai à vide... Mise en œuvre séquentielle Non-accessibilité aux organes, aux outils, aux produits en mouvement Vérification des montages d'usinage (MU)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau de la maintenance de premier niveau ou d'un dysfonctionnement Mise à zéro des énergies et des commandes <p>Contrôle de l'absence d'énergie (énergies résiduelles) Évaluation et analyse des causes possibles Actions prévues par le constructeur au moyen d'éléments accessibles sans démontage</p>				
S7.4 LA CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT					
	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de formation en Sauveteur secouriste du travail <p>Voir programme HPS</p>				
S7.5 CONDITIONS DE TRAVAIL					
	<p>S7.51 Ergonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition - Postures en situation de travail : gestes, déplacements, efforts - Organisation du travail : méthodes, rythmes, manutentions <p>S7.52 Aménagement du poste de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implantation et organisation du poste de travail - Sécurité du poste de travail et de la zone de circulation - Accessibilité des commandes et des informations (écrans, voyants, pupitres) - Ambiances : sonore, thermique, atmosphérique, lumineuse 				
S7.6 LES RISQUES SPÉCIFIQUES					
	<p>S7.61 Risques liés aux poussières de bois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyens d'actions <p>Séparation des activités Aspiration, transport</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réglementation - Aération et assainissement des ambiances de travail : captage, filtration, recyclage <p>S7.62 Risques chimiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emploi des produits de finition et de traitement (verniss, solvants, peintures, lasures...) <p>Inhalation, contact, inflammabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stockage <p>Traitement et évacuation des déchets Étiquetage, symboles normalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ventilation des zones de travail et de stockage <p>S7.63 Risques liés aux aménagements manuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Section et longueur des pièces - Outils et paramètres de coupe - Transfert de pièces 				
S8 QUALITÉ ET CONTRÔLE					
S8.1 CONCEPT DE QUALITÉ					
	<ul style="list-style-type: none"> - Définition, critères d'appréciation - Qualitatif, quantitatif - Normes 				
S8.2 COÛT ET CAUSES DE NON-QUALITÉ					
	<ul style="list-style-type: none"> - Relation de cause à effet, Pareto, courbe ABC - Coûts de non-conformité : Internes : rebuts, retouches... Externes : garantie, retours... 				
S8.3 ORGANISATION DE LA DÉMARCHE QUALITÉ EN PRODUCTION					
	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de la conformité : respect du contrat qualité Inspection, surveillance, méthode de contrôle - Les moyens : écarts, critères d'acceptabilité, essais, échantillonnage, tri, - Assurance qualité : analyse des causes de non-conformité <p>Organisation des processus, formation, documentation, coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la qualité : organisation de programme Gestion de la non-qualité et des coûts qualité - Implication du personnel : sensibilisation du personnel Participation à des groupes d'expression, campagne d'affichage 				
S8.4 MESURE DE LA QUALITÉ EN PRODUCTION					

	Contrôle du produit Dimensionnel, géométrique, qualitatif Les moyens : visuel, table à mesurer... Vérification en cours de réalisation Contrôle des approvisionnements Contrôle de la fabrication Autocontrôle, relation client/fournisseur (poste amont/aval) Les moyens : interprétations d'indices et d'indicateurs, traitement statistique, histogramme...				
S9 COMMUNICATION ET DIALOGUE		1	2	3	4
S9.1 COMMUNICATION HOMME/SYSTÈME					
	– Utilisation d'un terminal informatique Recherche et exploitation de données sur un réseau (interne ou externe) Traitement de l'information (émission, réception, consignation)				
S9.2 COMMUNICATION ET DIALOGUE HOMME/ÉQUIPE					
	– S'informer Écoute, prise de note, questionnement, synthèse – Informer Compte rendu, rapport, exposé, argumentation Consignes, échanges				
S9.3 DIALOGUE HOMME/MACHINE					
	S9.31 Les structures de langages – Alternative, itérative, répétitive – Programme principal, sous-programme S9.32 Les langages de communication – Langages algorithmiques (algorithme, grafcet, GEMMA...) – Langage ISO – Langages conversationnels S9.33 La chaîne numérique – Utilisation de fichiers de définition dans un modèleur 3D – Logiciel de FAO (génération de fichiers, stockage) – Communication machine MOCN (transfert, liaison) – Simulation graphique sur PC ou sur machine				

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DP6

Emploi du temps des trois classes

SECONDE FAM AMA

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h00		FRANCAIS - HIST-GEO [SEC GROUPE 1]		ECONOMIE-GESTION	
9h00		ANGLAIS [SEC GROUPE 1]	ACT. PROF. [SEC GROUPE 2]	ACT. PROF. [SEC GROUPE 1]	
10h00	PREVENT. SANTE-ENV	MATHS - PHYS-CHIMIE [SEC GROUPE 1]	CO-INTER FRANCAIS	ED. PHYSIQUE&SPORT.	ACT. PROF. [SEC GROUPE 2]
11h00	CO-INTER MATHS	ANGLAIS [SEC GROUPE 2]	MATHS - PHYS-CHIMIE [SEC GROUPE 1]		ACT. PROF. [SEC GROUPE 1]
12h00					
13h00					
14h00	FRANCAIS - HIST-GEO [SEC GROUPE 1]	MATHS - PHYS-CHIMIE [SEC GROUPE 2]		AP TECHNIQUE	FRANCAIS - HIST-GEO
15h00	MATHS - PHYS-CHIMIE	ACT. PROF. [SEC GROUPE 1]	ACT. PROF. [SEC GROUPE 2]	FRANCAIS - HIST-GEO	ARTS APPL. CULT. ARTIST.
16h00	AP MATHS PHYS CH			ANGLAIS	TECHNOLOGIE
17h00					
18h00					

PREM TFBMA

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h00		CO-INTER MATHS	ANGLAIS		
9h00		PREVENT. SANTE-ENV	ECONOMIE-GESTION	ACT. PROF. [PREM GROUPE 1]	ACT. PROF. [PREM GROUPE 2]
10h00	ACT. PROF. [PREM GROUPE 1]	ACT. PROF. [PREM GROUPE 2]	FRANCAIS - HIST-GEO		ED. PHYSIQUE&SPORT.
11h00		CO-INTER FRANCAIS	AP MATHS PHYS CH		
12h00					
13h00					
14h00		AP TECHNIQUE		MATHS - PHYS-CHIMIE	TECHNOLOGIE
15h00	MATHS - PHYS-CHIMIE			ANGLAIS	
16h00	AP FRANCAIS HG	CHEF OEUVRE			
17h00					
18h00					

TERM TFBMA

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h00		ANGLAIS			
9h00	ARTS APPL. CULT. ARTIST.	AP MATHS PHYS CH	ACT. PROF. <small>[TERM GROUPE 1]</small>	ACT. PROF. <small>[TERM GROUPE 2]</small>	MATHS - PHYS-CHIMIE
10h00	MATHS - PHYS-CHIMIE	PREVENT. SANTE-ENV		AP ORIENTATION	
11h00			Q1	Q2	ANGLAIS
12h00					
13h00		AP FRANCAIS HG			
14h00	ACT. PROF. <small>[TERM GROUPE 1]</small>	ED. PHYSIQUE&SPORT.		FRANCAIS - HIST-GEO	FRANCAIS - HIST-GEO
15h00	ACT. PROF. <small>[TERM GROUPE 2]</small>			CHEF OEUVRE	ECONOMIE-GESTION
16h00	Q1				
17h00					
18h00					

Compétences travaillées en mathématiques en classe de première et terminale bac professionnel

Compétences	Capacités associées
S'approprier	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Traduire des informations, des codages.
Analyser Raisonner	<ul style="list-style-type: none"> - Émettre des conjectures, formuler des hypothèses. - Proposer une méthode de résolution. - Choisir un modèle ou des lois pertinentes. - Élaborer un algorithme. - Choisir, élaborer un protocole. - Évaluer des ordres de grandeur.
Réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les étapes d'une démarche. - Utiliser un modèle. - Représenter (tableau, graphique...), changer de registre. - Calculer (calcul littéral, calcul algébrique, calcul numérique exact ou approché, instrumenté ou à la main). - Mettre en œuvre un algorithme. - Expérimenter – en particulier à l'aide d'outils numériques (logiciels ou dispositifs d'acquisition de données...). - Faire une simulation. - Effectuer des procédures courantes (représentations, collectes de données, utilisation du matériel...). - Mettre en œuvre un protocole expérimental en respectant les règles de sécurité à partir d'un schéma ou d'un descriptif. - Organiser son poste de travail.
Valider	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter et interpréter les résultats obtenus ou les observations effectuées afin de répondre à une problématique. - Valider ou invalider un modèle, une hypothèse en argumentant. - Contrôler la vraisemblance d'une conjecture. - Critiquer un résultat (signe, ordre de grandeur, identification des sources d'erreur), argumenter. - Conduire un raisonnement logique et suivre des règles établies pour parvenir à une conclusion (démontrer, prouver).
Communiquer	<p>À l'écrit comme à l'oral :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rendre compte d'un résultat en utilisant un vocabulaire adapté et choisir des modes de représentation appropriés ; - expliquer une démarche.

Projet d'accompagnement particulier d'un élève

Plan d'accompagnement personnalisé

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République ; vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 311-7 et D. 311-13.

Adaptations et aménagements à mettre en œuvre en fonction des besoins de l'élève

AU LYCÉE

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D. 351-27 à D. 351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur.)

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.

Pour toutes les disciplines :	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (par exemple ARIAL 14)	x	x	
Limiter la copie (synthèse du cours photocopié)	x	x	
Mettre en place un tutorat (prise de notes, etc.)			
Aider à la mise en place de méthodes de travail, ne pas hésiter à avoir recours à des systèmes d'organisation répétitifs, utiliser des repères visuels de couleur par exemple	x	x	
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques	x	x	
Utiliser l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)	x	x	
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur, etc.)	x	x	
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines	x	x	
Utilisation de l'informatique :			
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette	x	x	
Permettre l'utilisation d'une clef USB	x	x	
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique	x	x	
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions	x	x	

Évaluations :	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits	x	x	
Accorder un temps majoré	x	x	
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant, lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou souhaitable	x	x	
Privilégier les évaluations sur le mode oral			
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)			

Devoirs :	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Donner moins d'exercices à faire tout en maintenant le niveau d'exigence			
Aider à la mise en place de méthode de travail (apprendre à s'organiser, accompagnement personnalisé)	x	x	

Français :	2 ^{de}	1 ^{re}	Tle
Proposer l'utilisation de supports numériques	x	x	
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio			

Mathématiques :	2^{de}	1^{re}	Tle
Utiliser la schématisation en situation problème	X	X	
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes, etc.)	X	X	
Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)			
Proposer l'utilisation de logiciels adaptés en géométrie	X	X	
Langues vivantes :	2^{de}	1^{re}	Tle
Évaluer plutôt à l'oral	X	X	
Proposer des supports visuels (dessins, croquis, gestes, vidéos) pour faciliter la compréhension	X	X	
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes	X	X	
Histoire / géographie :	2^{de}	1^{re}	Tle
Utiliser les supports chronologiques	X	X	
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé (vérifier la compréhension des termes les plus élémentaires)			
Surligner les mots-clés ou nouveaux			
Agrandir les cartes, mettre des couleurs	X	X	
Autoriser la lecture de document avec un guide de lecture, un cache			
Expression artistique :	2^{de}	1^{re}	Tle
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales (ateliers de théâtre, musique)			
Proposer systématiquement des feuilles grand format	X	X	
Autoriser l'utilisation de logiciels de dessins sur ordinateur	X	X	
Éducation physique et sportive :	2^{de}	1^{re}	Tle
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues			
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)			
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs			
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs			
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets			
Adaptations dans le cadre des champs professionnels :	2^{de}	1^{re}	Tle
Expliciter la consigne verbalement en s'assurant de la bonne compréhension	X	X	
Donner un temps supplémentaire sur machine dans la mesure du possible	X	X	
Autres aménagements et adaptations :	2^{de}	1^{re}	Tle
Présence d'un AESH pour accompagnement au quotidien	X	X	

Extrait du Vademecum - L'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle

Principes et objectifs :

Depuis la rentrée 2019, les transformations engagées dans la voie professionnelle ont créé des parcours plus progressifs et plus personnalisés.

Objectifs et axes pédagogiques :

En voie professionnelle, l'objectif de l'accompagnement à l'orientation est d'aider les élèves à devenir acteur dans la construction de leur projet d'orientation. À chaque niveau d'enseignement, les élèves renforcent leur connaissance de la diversité du monde économique et professionnel ainsi que des formations permettant d'accéder aux différents secteurs professionnels étudiés. Ils acquièrent des compétences, notamment en matière de recherche, d'analyse et d'exploitation de l'information, leur permettant de gagner en autonomie et d'élaborer leur propre projet de poursuite d'études ou d'insertion dans le monde du travail.

L'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle vise ainsi trois objectifs pédagogiques :

- appréhender les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel ainsi que les perspectives d'insertion offertes par la spécialité ou la famille de métiers ;
- connaître les possibilités de poursuite d'études post-CAP et post-baccalauréat professionnel ;
- élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Le temps dédié à chacun de ces trois objectifs varie selon le niveau d'enseignement et les enjeux qui y sont associés.

En baccalauréat professionnel, les enjeux de la classe de seconde en matière d'orientation sont la consolidation du parcours de l'élève grâce à un test de positionnement en début d'année scolaire et à un accompagnement au choix de spécialité, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une seconde par famille de métiers. En première professionnelle, l'approfondissement de la réflexion sur son projet et la préparation du choix de module pour l'année de terminale, « poursuite d'études » ou « aide à l'insertion professionnelle et entrepreneuriat », constituent l'enjeu principal. En terminale professionnelle, selon le module choisi, les élèves se prépareront à l'entrée dans l'enseignement supérieur ou dans le monde du travail.

Acteurs et organisation de l'accompagnement au choix de l'orientation :

L'accompagnement est renforcé en voie professionnelle pour permettre aux élèves de consolider leurs apprentissages et un temps dédié à l'orientation est mis en place pour la construction de leur projet. Ainsi les heures de « Consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation » représentent :

- en baccalauréat professionnel, 90 heures en 2de, 84 heures en 1re et 91 heures en terminale.

Le plan d'action pour la mise en œuvre des trois axes de l'accompagnement à l'orientation est défini dans le volet orientation du projet d'établissement, qui s'inscrit dans le cadre du plan académique établi en lien avec la région. Le choix des actions menées et des partenariats peut être élaboré par les équipes éducatives, **dans le cadre du conseil pédagogique**, afin de prendre en compte les spécificités ou les besoins locaux et de permettre les expérimentations.

La préparation à l'orientation doit permettre la mise en œuvre de l'accompagnement des élèves par l'équipe éducative et l'organisation de différentes actions d'information sur les métiers et les formations. Les professeurs principaux assurent le suivi et la coordination des différentes actions menées, en lien étroit avec l'ensemble des membres de l'équipe éducative, et tout particulièrement les professeurs documentalistes, les psychologues de l'éducation nationale (PsyEN) et les représentants de la région et de l'enseignement supérieur.

Les régions, dans le cadre de leurs nouvelles compétences en matière d'information sur les formations et les métiers, sont amenées à intervenir dans les établissements auprès des élèves. Les interventions, réalisées en coordination avec les équipes éducatives au cours des heures dédiées, s'inscrivent dans le projet d'établissement. Elles peuvent se présenter sous la forme de forum des métiers, de conférences avec des professionnels ou de visites d'entreprise, d'administration ou d'association. Elles proposent également des ressources diverses : plateforme numérique, boîte à outils, agenda de l'orientation, bus mobile d'informations sur les métiers...

FOCUS : Les modules de terminale professionnelle

En classe de terminale professionnelle, deux modules sont proposés aux élèves selon leur projet post-baccalauréat : Insertion professionnelle ou Poursuite d'études.

Le module « Insertion professionnelle » vise à préparer et à faciliter l'entrée dans l'emploi, en tant que salarié ou entrepreneur. Les néo-bacheliers professionnels rencontrent parfois des difficultés à s'insérer professionnellement, ce module vise ainsi à mieux accompagner l'élève pour l'élaboration de son projet, pour l'acquisition de compétences complémentaires pour exercer une activité dans un contexte spécifique, pour le renforcement de l'esprit d'initiative, de l'autonomie et de l'adaptabilité. Il comprend notamment différentes actions telles que des temps supplémentaires en entreprise, la mise en situation professionnelle des élèves, la réalisation de projets, la rédaction de CV et de lettres de motivation, la préparation aux entretiens de recrutement...

Le module de préparation à la poursuite d'études entend doter l'élève de terminale des outils de connaissance et des démarches lui permettant de modifier la perception de son avenir ainsi que son rapport aux autres et au monde dans lequel il évolue afin de l'aider à s'engager dans des études supérieures choisies. Il s'agit également d'apporter l'aide nécessaire aux équipes éducatives pour mettre en confiance les élèves, renforcer leur estime de soi, les encourager à se projeter, les aider à finaliser leur projet, à asseoir leur décision d'orientation et ainsi à se préparer aux exigences de la formation et du métier envisagés.

Ces modules s'inscrivent en complément de la formation reçue et ne sauraient en aucun cas s'y substituer. La dynamique d'accompagnement ainsi créée repose sur un dialogue régulier et stratégique entre l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur et le monde économique.

Au cours du premier trimestre de l'année de terminale, les élèves peuvent suivre des items communs afin de conforter leur choix.

Le choix d'un accompagnement vers les études supérieures ou l'insertion professionnelle ne rend pas le projet post bac irréversible : les élèves pourront choisir de s'inscrire dans une formation d'enseignement supérieur parallèlement à une préparation à leur insertion professionnelle et à l'inverse, se tourner vers une insertion immédiate professionnelle à l'issue de l'obtention de leur bac même s'ils ont choisi l'accompagnement vers les études supérieures.

Les actions pédagogiques :

Les actions élaborées par les équipes pédagogiques prennent appui sur des cas concrets et des supports diversifiés comme par exemple : des rencontres avec des professionnels, des textes (littéraires ou journalistiques), des documents iconographiques, des vidéos et films... Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), par le biais d'activités de préparation en amont et de restitution, constituent des moments privilégiés pour travailler avec les élèves à l'approfondissement de la connaissance du fonctionnement du monde économique, social et professionnel ainsi que des voies de formation pour y accéder.

Les différentes actions permettent de :

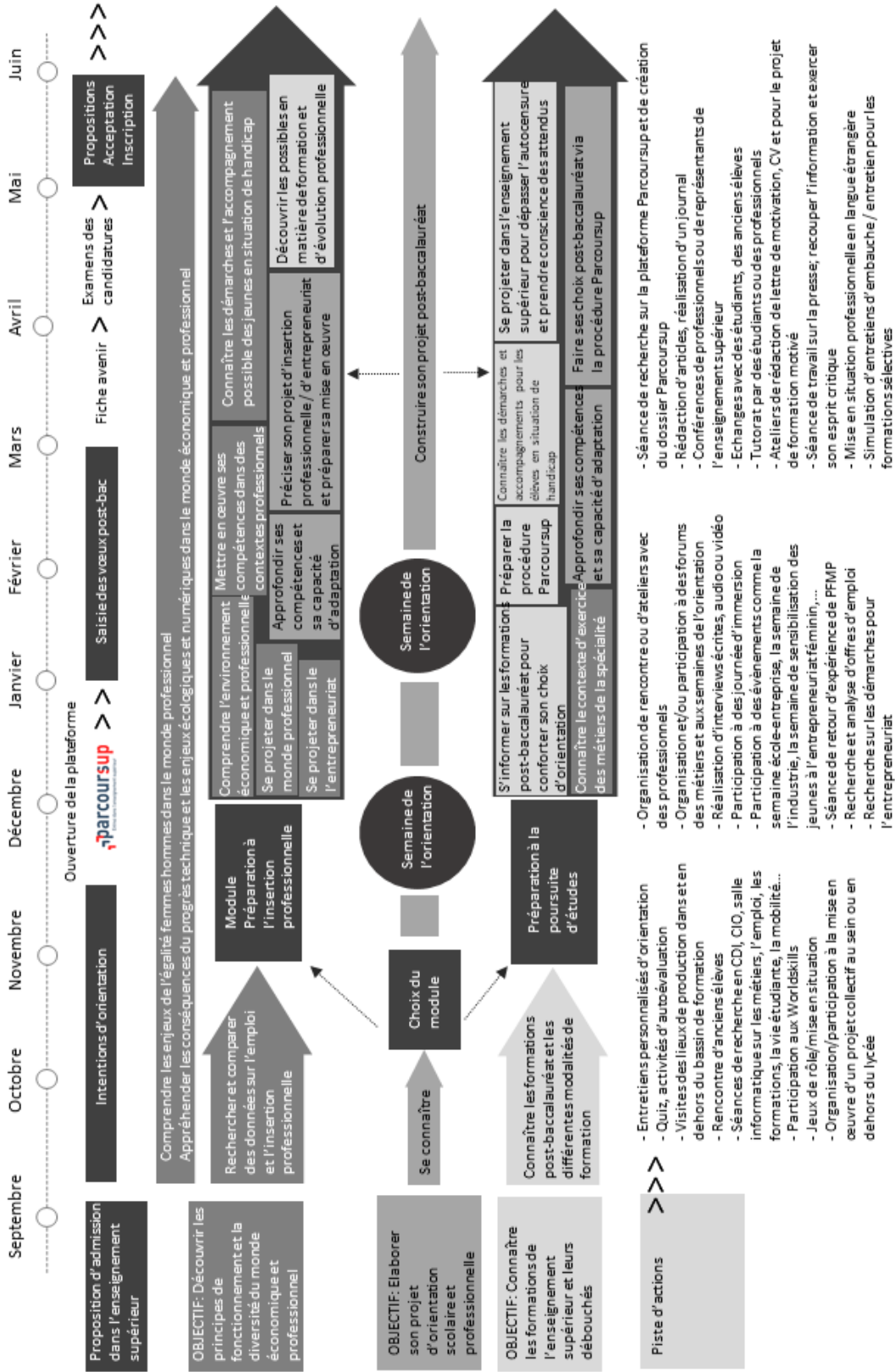
1. développer et approfondir des compétences transversales acquises dans le cadre des enseignements disciplinaires et des PFMP telles que la recherche et l'analyse d'informations, l'utilisation des outils numériques, les compétences d'argumentation écrite et orale ;
2. renforcer l'autonomie et l'esprit d'initiative ;
3. articuler travail en autonomie et travail en groupe ;
4. développer des compétences sociales (écoute, empathie, travail collaboratif...).

Des actions complémentaires et plus ponctuelles de type forum des métiers, visites d'établissements d'enseignement scolaire et supérieur, visites d'entreprise, d'administration ou d'association peuvent être prévues et organisées en partenariat avec les régions, les CFA et les établissements d'enseignement scolaire et supérieur ainsi que dans le cadre du dispositif Cordées de la réussite¹.

Les différentes actions éducatives inscrites dans le calendrier proposé par le ministère de l'Éducation nationale peuvent également être l'occasion de sensibiliser les élèves aux métiers – et secondairement aux voies de formation – qui correspondent à ces thèmes. La semaine école-entreprise, le Printemps de l'orientation, la semaine de l'industrie, les Worldskills, constituent des occasions d'échanges avec des acteurs professionnels, de conférences, d'expositions ou de visites. Ces actions et leur calendrier sont répertoriés sur le site eduscol.

Organisation possible de l'année scolaire

Le schéma de progression suivant est une proposition d'organisation de l'année scolaire. La temporalité de la mise en œuvre des trois axes proposés relève de la progression choisie par le professeur en lien avec le projet d'établissement et l'intervention des régions.

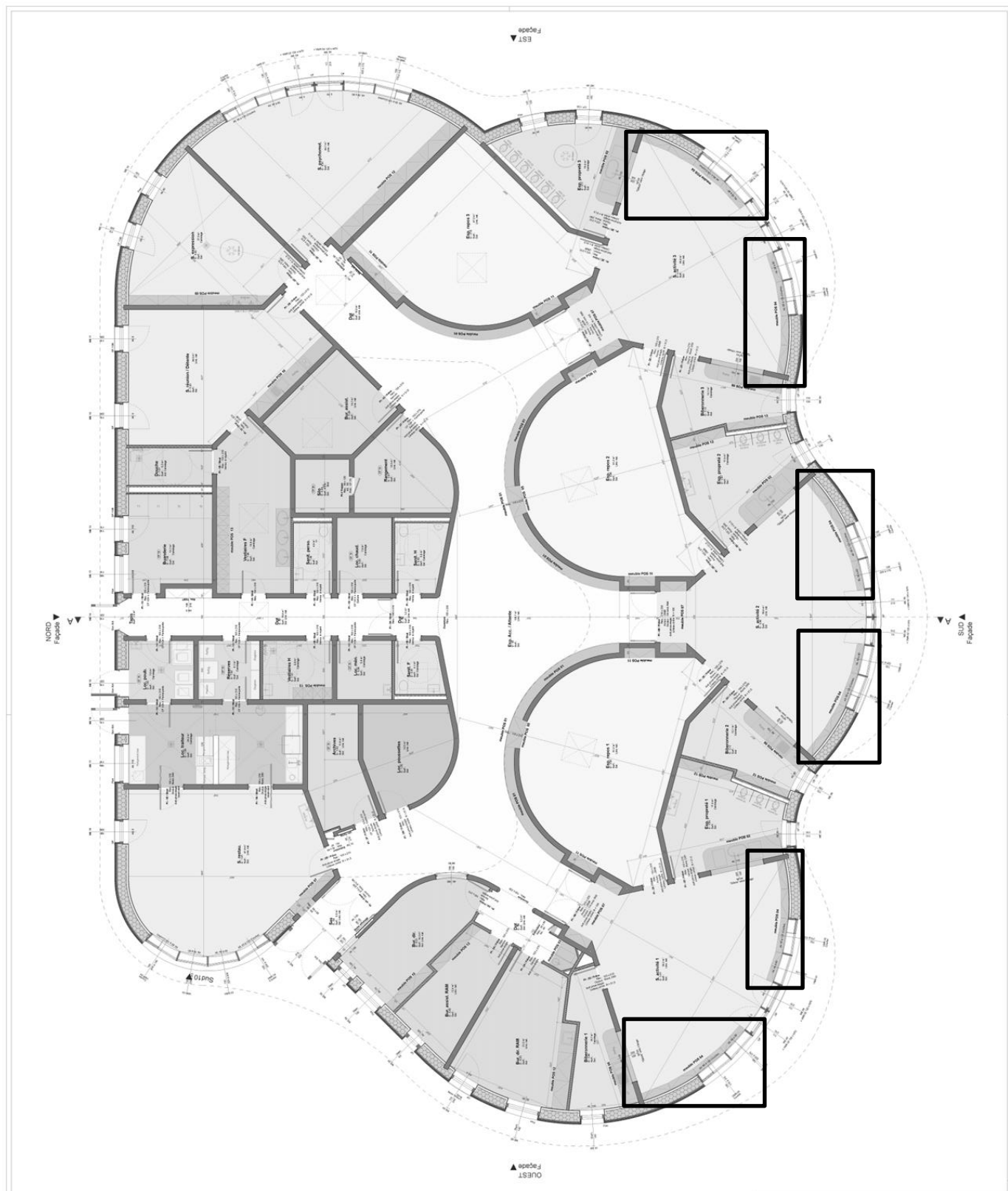


Les objectifs «Découvrir les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel» et «Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés» sont réalisés en partenariat avec les régions.

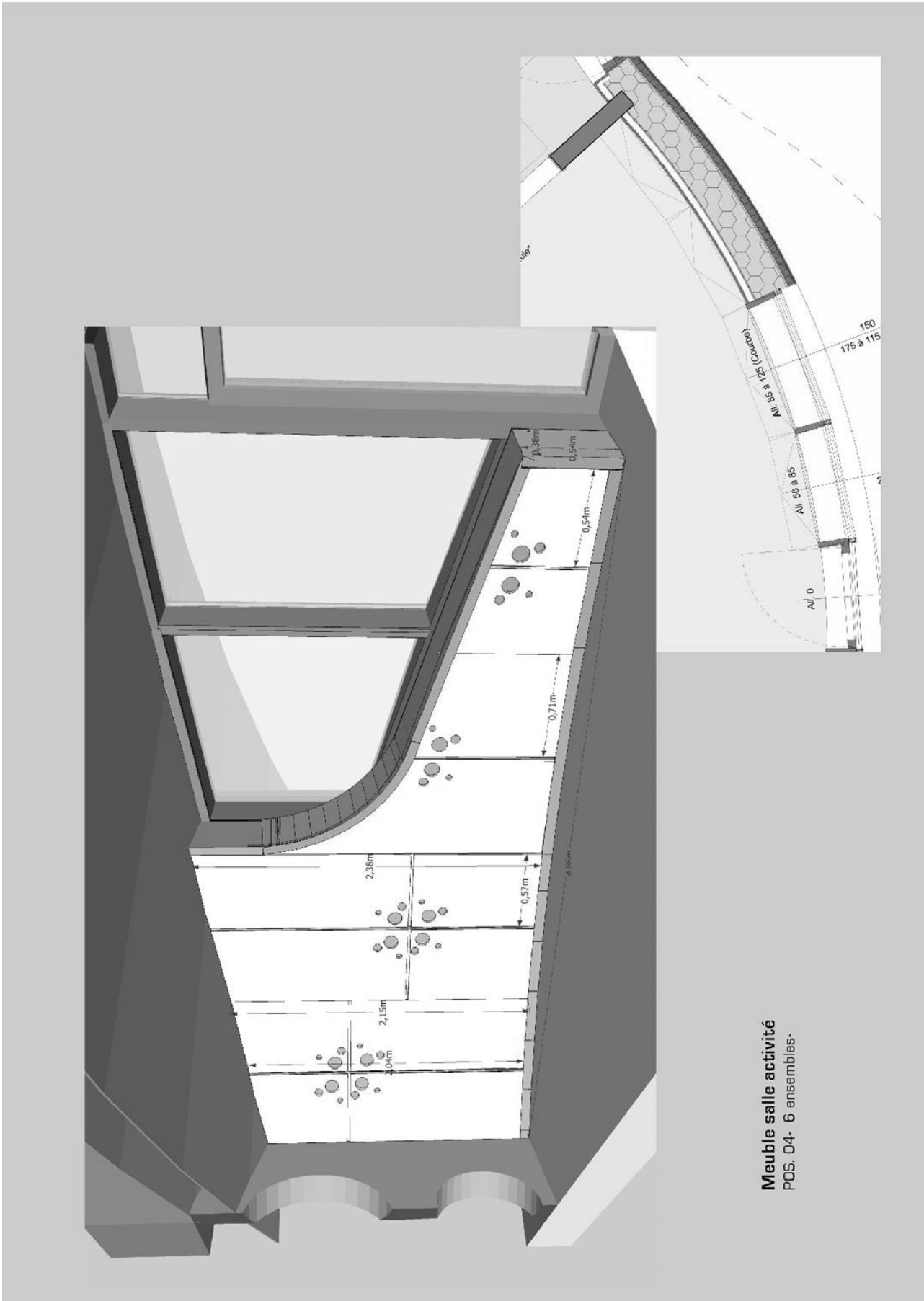
DOCUMENT TECHNIQUE DT1

Vue en plan de RDC et localisation des meubles étudiés

La lecture des cotations n'est pas nécessaire pour l'exploitation pédagogique du dossier technique.
Les meubles étudiés sont repérés par un cadre.



Extrait du carnet de détails



Meuble salle activité
POS. 04- 6 ensembles-

Extrait CCTP - Lot 07 MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS

3.04 Meubles salle d'activité

- Fourniture, façonnage et pose de meuble formant un ensemble courbe de type « armoire » complet en bois à lasurer (lasure comprise) en suivant les plans de détails de l'architecte.
- Fixation invisible sur plaques de plâtre fixées sur murs à ossature bois.
- Intérieur meuble en stratifié sans formaldéhyde composé de toutes les faces y compris fond et faces.
- Latérales, teinte au choix du maitre d'ouvrage.
- Plinthe en frêne de 10 cm de hauteur en partie basse mise en retrait.
- Découpes et percements de portes selon plans du maître d'œuvre.
- Assemblage des différentes parties du meuble avant mise en place.
- Ralentisseurs de fermeture prévoir système de fermeture à clef sur toutes les portes.
- Composition meuble ensemble façade en stratifié frêne massif à lasurer (teinte à définir avec le maître d'œuvre).
- Dimensions globales : hauteur : 248 cm ; profondeur : 40 cm ; largeur : 486 cm.
- Façade avant composée de :
 - 4 portes sur charnières invisibles de dimensions 57 cm x 258 ht max ;
 - 2 portes sur charnières invisibles de dimensions 71 cm x 125 à 85 ht, découpe courbe ;
 - 2 portes sur charnières invisibles de dimensions 54 cm x 85 à 50 ht .
- Accessoires de finition :
 - goujons pour soutenir les rangements ou par crémaillère ;
 - poignées de manœuvre en zamak chromé mat sur portes ou similaire, tiroirs et bacs.
- L'ensemble suivant les plans d'exécutions des architectes et toutes fournitures et sujétions pour un travail parfaitement fini dans les règles de l'art.

Non compris au présent lot :

- Encadrement arrondi fourni et posé par le lot charpente.

Localisation : Salles d'activité, en allège des fenêtres

Mode de métré : Unité de meuble